

# Laissons Faire

Revue mensuelle de l'Institut Coppet

---

Numéro 27 ~ Novembre 2018

Institut Coppet

# Laissons Faire

## revue mensuelle de l'Institut Coppet

Rédacteur en chef : Benoît Malbranque, président de l'Institut Coppet

### Comité d'honneur :

**Christian Michel**, entrepreneur, essayiste, président de Libertarian International, directeur de l'International Society for Individual Liberty (ISIL)

**Robert Leroux**, docteur en sciences sociales, professeur à l'Université d'Ottawa.

**Gérard Minart**, journaliste et essayiste, ancien rédacteur en chef à La Voix du Nord. Auteur de biographies de F. Bastiat, J.-B. Say, G. de Molinari et J. Rueff.

**David Hart**, historien des idées, directeur du projet Online Library of Liberty (OLL) pour le Liberty Fund à Indianapolis aux USA.

**Mathieu Laine**, entrepreneur, éditorialiste au Point et au Figaro, professeur affilié à Sciences-Po.

**Philippe Nemo**, professeur de philosophie politique et sociale à l'ESCP-Europe (École Supérieure de Commerce de Paris), essayiste et historien des idées politiques.

**Alain Laurent**, philosophe, essayiste et directeur des collections « Bibliothèque classique de la liberté » et « Penseurs de la liberté » aux éditions des Belles Lettres.

**Frédéric Sautet**, docteur en économie, ancien professeur à New York University et à George Mason, il enseigne désormais à la Catholic University of America.

**Emmanuel Martin**, docteur en économie, responsable du projet d'Atlas network « Libre Afrique » et directeur de l'Institute for Economic Studies – Europe (IES).

**Guido Hülsmann**, docteur en économie, professeur à l'université d'Angers et Senior Fellow au Mises Institute à Auburn (USA).

**Cécile Philippe**, docteur en économie, directrice de l'Institut économique Molinari.

**Henri Lepage**, membre de la Société du Mont-Pèlerin, fondateur de l'Institut Turgot.

**Thierry Afschrift**, spécialiste de droit fiscal, avocat au Barreau de Bruxelles, Anvers et Madrid, et professeur ordinaire à l'Université Libre de Bruxelles.

# *Laissons Faire*

Publication mensuelle de l'Institut Coppet

[www.institutcoppet.org](http://www.institutcoppet.org)

27<sup>ème</sup> Numéro ~ Novembre 2018



Avant-propos	5
L'épuisement des ressources naturelles et des espèces animales, par J.-B. Say	7
La Grande Guerre et la relève du libéralisme français, par Benoît Malbranche	12
Dossier : Henry Hazlitt, critique de l'intervention de l'État dans le mécanisme du marché (Introduction — La question du salaire minimum — Le contrôle des prix.)	15
Pour une nouvelle forme de libéralisme, par Alexis de Tocqueville	23
Benjamin Constant et la force créatrice de l'innovation, par Gérard Minart	26
Recension : Jean-Pierre Bois, <i>L'abbé de Saint-Pierre : entre classicisme et Lumières</i> , éd. Champ Vallon, 2017	34
Actualités de l'Institut Coppet	37



## Paix et liberté

La commémoration du centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, qui occupe présentement, et avec raison, le devant de la scène, ne pouvait laisser indifférents ceux qui, fidèles aux enseignements de Frédéric Bastiat, Gustave de Molinari et des autres, sont incapables de séparer les deux termes de leur fameuse devise : *paix et liberté*.

Car dès l'époque des Physiocrates, les libéraux français ont présenté le pacifisme comme l'aboutissement de la doctrine de la liberté. Pour les disciples de François Quesnay, les guerres offensives, en plus d'être immorales, sont improductives, ruineuses ; les avantages qu'on prétend y retirer en termes de commerce sont des leurre, car le seul commerce que soutiennent les guerres commerciales est un commerce de monopoles et de privilèges. Les Physiocrates, volontiers cosmopolites, ajoutent que l'intérêt particulier et commun de chaque nation est que les communications, en hommes et en marchandises, soient libres. Dans la pratique, ils recommandent, comme leurs successeurs, le désarmement et la non-intervention.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, ces derniers réaffirmeront à quel point l'établissement d'une société libre et prospère a pour condition *sine qua non* la garantie de rapports pacifiques entre individus et entre nations. Bien définie et bien entendue, « l'économie politique est la science par excellence de la paix » dira Horace Say, car elle enseigne les fondements de l'échange volontaire et repousse l'usage de la contrainte et de la force.

Aussi, ce serait d'une certaine manière trahir l'héritage même de ces grands auteurs du passé, que de taire leur pacifisme passionné, pour la seule raison qu'il serait impraticable ou démodé. Encore aujourd'hui, bien au contraire, l'œuvre de l'abbé de Saint-Pierre, pionnier de l'Europe et défenseur de la « paix perpétuelle », mérite l'attention, et nous avons eu le plaisir de lire et de commenter à ce propos la récente biographie que lui a consacré Jean-Pierre Bois.

La Première Guerre mondiale, redoutée et annoncée par les grands auteurs de la tradition libérale française, comme Frédéric Passy ou Gustave de Molinari, a aussi joué un rôle important dans la maturation intellectuelle d'un autre géant, Ludwig von Mises, et nous annonçons dans la rubrique « Actualités de l'Institut Coppet », que son ouvrage *Nation, État et Économie*, paru en 1919 et dans lequel il se penche sur les causes et les conséquences du grand conflit mondial, sera le deuxième volume de notre Collection Autrichienne.

Enfin, en causant la mort de plusieurs de ceux qui devaient constituer la relève de la tradition libérale française, la Première Guerre mondiale a joué un rôle considérable dans l'effacement progressif de cet héritage intellectuel et dans la victoire, à terme pleine et sans discussion, des idées étatistes, interventionnistes et socialistes.



# L'épuisement des espèces animales et des ressources naturelles

Jean-Baptiste Say

*Pour les écologistes, les économistes libéraux français du passé seraient les partisans d'une vision marchande de la nature et les défenseurs aveugles du dogme du marché. Plusieurs d'entre eux ont cependant été animés d'une véritable fibre écologique, comme Jean-Baptiste Say, qui dans un chapitre oublié de son Cours complet d'économie politique (1832), affiche ses craintes et ses scrupules face à l'épuisement des espèces animales et des ressources naturelles, que le développement économique récent a traîné à sa suite.*

## CHAPITRE VII.

### Des pêcheries et des mines.

Nous avons vu quels sont les résultats qu'une nation obtient des différents modes de culture des terres. C'est la principale branche de l'industrie que les économistes sont convenus d'appeler *industrie agricole* ; mais ce n'est pas la seule ; et vous savez qu'ils comprennent sous la même dénomination l'exploitation des pêcheries et des mines, dont les produits sont analogues à ceux de l'agriculture proprement dite, en ce qu'on les recueille immédiatement des mains de la nature, sans qu'aucun producteur antérieur ait commencé l'œuvre de leur créer de la valeur.

Quoique les hommes n'aient pris aucune peine pour la formation des minéraux et des poissons, ce ne sont point là des produits dont on puisse user gratuitement. Ils coûtent la valeur des soins qu'il faut prendre pour les tirer du lieu où la nature les a mis, et pour les placer sous la main du consommateur. La concurrence des producteurs empêche ceux-ci de porter le prix du produit au-delà de ce que vaut, de ce que coûte la façon qu'ils donnent à ce produit.

Ainsi, le prix du merlan ou du turbot, au bord de la mer, est le remboursement des avances, des frais de production qu'il a fallu faire pour amener ce poisson sur le rivage ; comme le prix des choux et des pommes de terre est le remboursement des frais de production qu'il a fallu faire pour mettre ces légumes sur le marché.

Il y a des pays, comme la Norvège, où la pêche produit en somme totale, plus de valeurs que l'agriculture proprement dite. Cette production devient plus importante encore quand les hommes trouvent le moyen d'étendre le marché du poisson ; c'est-à-dire, d'aller chercher des consommateurs autres que ceux qui habitent les côtes. Les relais établis de nos côtes jusqu'à Paris, en permettant aux Parisiens de manger de la marée fraîche, ont beaucoup augmenté l'importance de cette industrie dans nos dé-

partements maritimes. On estime que Paris seul consomme, chaque année, pour plus de quatre millions de marée fraîche.

Mais la production et la consommation du poisson ont reçu leur principale importance de l'art de le sécher et de le saler, qui a permis de le conserver à peu de frais et de le transporter à de grandes distances. C'est à cet art que la Hollande doit sa liberté et l'origine de ses richesses. Du moment qu'elle sut encaquer le hareng et le vendre en Allemagne et en Espagne, elle put résister à l'Autriche. Faut-il être surpris que la reconnaissance nationale ait élevé un monument à Buckel, qui découvrit, ou du moins qui perfectionna ce procédé, vers l'année 1450 ?

Une manipulation manufacturière se lie ici, comme on voit, à l'industrie de la pêche, pour opérer la conservation du produit ; d'autres fois il s'y joint des opérations commerciales lorsque le poisson se prend dans des parages éloignés. Les armateurs qui font pêcher la baleine dans les mers du Nord, ou la morue sur le banc de Terre-Neuve, exercent une industrie complexe.

Les Anglais ont même lié à leurs pêcheries des opérations commerciales qui n'en font pas réellement partie, mais qui s'y joignent avec avantage, et attestent un esprit éminemment hardi et industriel. Ils vont pêcher des phoques jusque sur les îles qui entourent cette cinquième partie du monde, que les géographes ne nomment plus Nouvelle-Hollande, mais Australasie. La plupart de ces îles sont inhabitées et inhabitables. Les phoques s'y rendent dans une certaine saison de l'année pour satisfaire au vœu de la nature et y mettre bas leurs petits. Cet animal est amphibie ; il vient souvent sur la plage ; mais il s'y traîne difficilement, et n'a presque aucun moyen de défense. On les surprend, on les dépouille de leur peau ; on fait fondre leur graisse qui se transforme en huile ; on en remplit des barils qu'on rapporte en Europe, où elle est employée dans plusieurs arts sous le nom *d'huile de poisson*.

Les navigateurs anglais, pour faire cette pêche avec avantage et tirer parti d'un voyage aussi long, se chargent, moyennant un marché conclu avec leur gouvernement, de transporter au Port-Jackson, près de *Botany Bay*, les condamnés à la déportation, qui sont nombreux en Angleterre, comme vous savez. Leurs navires se rendent d'abord au détroit de Bass, et débarquent sur quelque île déserte, leurs pêcheurs, ou plutôt leurs chasseurs de phoques. On les munit de provisions, de barils, et l'on poursuit sa route. Les mêmes navigateurs, après avoir débarqué au Port-Jackson leur cargaison de criminels, et avoir reçu du gouverneur leur paiement en traites sur Londres, font quelque trafic avec des insulaires de la mer du Sud ; puis ils vont reprendre leurs pêcheurs qui, pendant 6 à 8 mois de séjour dans une île déserte, ont fait un affreux carnage de phoques et rempli d'huile tous leurs barils. Ils chargent aussi les peaux de ces animaux, qui se vendent fort bien en Chine.

En conséquence, ils font voile pour Canton, vendent leurs peaux, négocient leurs traites sur Londres, et chargent des denrées de Chine qu'ils rapportent en Europe, en faisant les relâches accoutumées.

Ces opérations de pêche et de commerce, liées ensemble, occupent de gros capitaux dont il faut que les armateurs se passent pendant deux ou trois ans, avant d'en avoir les retours ; mais elles sont probablement fort lucratives, car je connais des maisons de Londres qui y ont acquis de grandes fortunes.

Les profits que les Hollandais, et ensuite les Anglais, ont faits par le moyen de la pêche de la baleine dans les mers du Nord, et de la morue sur le grand banc de Terre-Neuve, ont été enviés par plusieurs nations qui se sont en conséquence réservé, par des traités, le droit de pêcher dans les mêmes endroits. On y a mis peut-être trop



d'importance. Si les entrepreneurs français ont de l'industrie et des capitaux, ces moyens de production ont bien d'autres emplois ; et le commerce intérieur, quand il n'est pas fondé sur le privilège et le monopole, donne des profits qui ne sont pas plus que ceux du commerce lointain, levés aux dépens de nos concitoyens, à qui l'on donne, dans les deux cas, des produits pour leur argent.

L'avantage des pêcheries pour la grande société humaine, est de jeter dans le monde de nouveaux produits, de nouveaux objets d'échange qui satisfont un plus grand nombre de besoins. Du reste, que ce soient des Français ou des Anglais qui attrapent le poisson, ce point importe peu pour les intérêts nationaux. Si nous ne prenons pas le poisson au moyen de nos armements, nous l'aurons au moyen des produits que nous ferons pour l'avoir ; car on ne nous le donnera pas pour rien. Nos capitaux, nos travaux et notre intelligence, produiront ce que nous serons obligés de donner en échange du poisson ; et ces produits-là ne nous coûteront point de prime.

Il paraît au surplus que les merlans, les phoques, les morues, les baleines, et les autres habitants de l'Océan, se lassent d'être tyrannisés et décimés par l'homme. Le nombre des baleines a considérablement diminué, de même que celui des phoques, qu'une distance de 6 000 lieues n'a pu mettre à l'abri de notre rapacité ; et ces grandes transmigrations de harengs dans lesquelles ce poisson voyageur passait par bancs de plusieurs lieues d'étendue, près des côtes d'Europe, paraissent avoir pris, du moins en partie, une route moins dangereuse. En cela, comme dans beaucoup d'autres occasions, nous aurons peut-être tout perdu en voulant trop gagner.

L'industrie qui tire les minéraux du sein de la terre, est plus importante que celle qui tire les poissons du sein des eaux. Elle comprend non seulement l'exploitation des métaux, mais encore les travaux qui nous procurent des pierres, des marbres, des sels gemmes, et surtout de la houille, ou charbon de terre.

Il y a quelques mines d'argent qui sont des entreprises considérables. Celle de Valenciana, au Mexique, est la plus grande entreprise de ce genre que l'on connaisse. Elle occupait, lorsque M. de Humboldt la visita, en 1803, 3 100 ouvriers. Les frais annuels d'exploitation coûtaient 5 millions de notre monnaie. On y dépensait, en poudre à canon seulement, 400 000 francs par an. Le produit était de 360 000 marcs d'argent, procurant 3 millions de francs de bénéfice net à ses actionnaires. Les troubles de l'Amérique espagnole ont un peu dérangé ces produits ; mais, d'après les derniers renseignements obtenus, cette langueur momentanée sera probablement suivie d'une activité plus grande, parce que des méthodes d'exploitation plus nouvelles et plus puissantes finiront par s'organiser partout.

Les mines sont, en Amérique, des propriétés particulières, sur lesquelles le gouvernement, quel qu'il soit, perçoit un droit. L'Amérique entière, suivant Humboldt, fournissait chaque année,

17 000	kilogrammes	d'or,
800 000	<i>dito</i>	d'argent,
valant environ 198 millions de notre monnaie.		

Toutes les mines de métaux précieux du reste du monde fournissent à peu près le 10<sup>e</sup> de cette somme.

Les mines de fer fournissent une valeur en somme fort supérieure au produit des mines d'or et d'argent ; mais il est difficile d'en faire le calcul, parce que les mines de fer sont répandues dans presque tous les pays du monde, et exploitées dans des multitudes d'entreprises dont quelques-unes assez petites.

Le premier et le plus important des minéraux que nous tirons actuellement du sein de la terre, n'est cependant ni l'argent, ni le fer ; c'est la houille ; et son importance ne cessera d'aller en croissant. La chaleur est le plus puissant des agents dans les arts. Sans elle, nulle production, nulle civilisation n'est possible. Outre que, sans chauffer nos demeures et nos ateliers, je ne sais pas trop comment nous supporterions les hivers dans nos latitudes au-dessus du 45<sup>e</sup> degré, le combustible est encore nécessaire pour préparer presque tous nos aliments ; et, si l'on pensait que l'espèce humaine pût à toute rigueur subsister de végétaux et de viandes crus, je ferais remarquer que, pour faire pousser ces végétaux avec une abondance qui suffise aux besoins d'une société un peu nombreuse, il faut des outils aratoires, et que ces outils ne peuvent être fabriqués sans modifier les métaux par le moyen du feu. Comment, sans amollir le fer et le transformer en acier, ferait-on les ciseaux pour tondre les brebis ? comment fabriquerait-on les rouets pour filer leurs toisons, les métiers pour tisser, les aiguilles pour coudre même de grossiers vêtements ? Il n'est aucun art industriel où l'on puisse se passer complètement de feu, et par conséquent de combustible.

Quand le monde était neuf, il était presque entièrement couvert de bois. Il suffisait (du moment qu'on a su faire du feu) de casser des branches d'arbres pour l'entretenir. Mais le bois ne se reproduit pas aussi facilement qu'il se consume. Aussi voyons-nous les pays se dépeupler de forêts, à mesure qu'ils se peuplent d'habitants. Les plus anciennement civilisés sont les plus dépouillés. Sur les bords de l'Euphrate, il n'y a d'arbres que dans les jardins. En Égypte, on se sert de fiente de chameau desséchée pour faire du feu. La Grèce, l'Italie et l'Espagne, quoique moins anciennement civilisées que l'Orient, le sont plus anciennement que les autres États de l'Europe, et ont par cette raison beaucoup plus épuisé leurs forêts dans tous les lieux accessibles.

Nous savons par les historiens que notre Gaule était couverte de bois lorsque les Romains en firent l'invasion. Il en était de même de l'Angleterre, de l'Allemagne. Les États-Unis, qui ne formaient naguère qu'une seule forêt, abattent chaque jour des multitudes d'arbres et les remplacent par du blé. C'est une loi de la civilisation de faire disparaître les bois.

Heureusement que la nature a mis en réserve, longtemps avant la formation de l'homme, d'immenses provisions de combustibles dans les mines de houille, comme si elle avait prévu que l'homme, une fois en possession de son domaine, détruirait plus de matières à brûler, qu'elle n'en pourrait reproduire. Mais enfin ces dépôts, quoique riches, ont des limites. Nous creusons, nous minons, et tantôt une fois, tantôt une autre, nous atteignons le terme des filons. Nous en découvrirons d'autres que nous épuiserons à leur tour. Déjà nos voisins, dans les houillères de Newcastle, vont chercher jusque sous la mer, les charbons de terre, qui, voguant ensuite sur sa surface, vont féconder les usines de Londres et les distilleries de la Jamaïque. Les foyers, les forges, les manufactures en absorbent d'effrayantes quantités ; et, quoiqu'on ait calculé par la puissance des mines, qu'elles contiennent encore du combustible pour plusieurs générations, même en supposant, comme il est probable, une consommation progressivement croissante, que deviendront les générations suivantes quand les mines seront épuisées ? car elles le seront inévitablement un jour. On en découvrira d'autres qui seront épuisées à leur tour : que deviendront alors nos descendants ? Il y a des gens qui craignent que le monde ne finisse par le feu ; on doit plutôt craindre qu'il ne finisse faute de feu.

Comme nous avons, par bonheur, le temps de nous reconnaître, faisons toujours usage, d'une manière bien entendue, des provisions que la nature a mises à notre

portée ; ce sont elles qui commencent et qui continueront à favoriser notre industrie encore pendant plusieurs siècles. L'industrie anglaise serait déjà tombée sans la houille, et elle ne prend un grand développement que dans le voisinage des houillères : à Birmingham, à Manchester, à Sheffield, à Glasgow. On pourrait tracer une carte industrielle de l'Angleterre, au moyen d'une carte minéralogique qui indiquerait l'abondance et la qualité des mines de houille.

En France, quoique nous ayons des houillères puissantes dans le département du Nord et dans le Forez, qui provoquent de très grands développements d'industrie dans leur voisinage, puisque la ville de Saint-Étienne a doublé depuis quelques années, cependant nous paraissions loin de savoir encore tirer parti des vastes dépôts que la nature nous a ménagés. On assure qu'il existe dans le département de l'Aveyron, par exemple, une mine de houille fort près de la surface du sol, de trois cents pieds d'épaisseur et de plusieurs lieues carrées d'étendue, qui pourra suffire à la consommation de la France entière pendant plusieurs siècles, du moment qu'on aura appris à en tirer parti.

Mais, pour avoir la houille dans tous les lieux où le besoin s'en fera sentir, c'est-à-dire partout, à mesure que les bois diminueront, il ne faut pas seulement que le monde possède des houillères considérables ; il faut que leur produit puisse être transporté partout à peu de frais. L'usage de la houille est absolument interdit aux lieux où les transports sont difficiles, et conséquemment dispendieux. Le chauffage ni l'industrie ne peuvent s'accommoder d'un combustible cher ; il renchérit les produits des arts, et des produits d'un prix élevé ne trouvent point de consommateurs. Cherté et disette sont une même chose. Voyez ce qui arrive pour le blé : quand il s'élève à quatre fois son prix d'origine, on est témoin d'une famine épouvantable. Les moyens de transport faciles, sont donc aussi indispensables que les houillères elles-mêmes, pour tous les pays qui en sont éloignés de quelques lieues seulement. Le génie des peuples devra de plus en plus s'exercer sur les moyens de faciliter les transports, par des canaux navigables, par des chemins de fer, par tout autre moyen dont on pourra s'aviser ; ils devront en même temps préserver tous les moyens de transport des frais imposés par le fisc et par une mauvaise administration. Les gênes imposées par la police, les longueurs dans les réparations sont des obstacles positifs qui peuvent toujours être représentés par des frais, et qui, s'élevant à un certain degré, rendent nulles les créations du génie de l'homme, aussi bien que les dons de la nature.

# La Grande Guerre et la relève du libéralisme français

Benoît Malbranque

Après avoir perdu coup sur coup G. de Molinari et F. Passy, morts en 1912, l'école libérale française aborde la Première Guerre mondiale très affaiblie. Pierre-Leroy Beaulieu, fils de Paul Leroy-Beaulieu, petit-fils de Michel Chevalier, est alors l'un de ceux en qui le camp libéral place ses espérances : il meurt sur le champ de bataille en janvier 1915.

Au moment où l'on commémore le centième anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, il m'a semblé opportun de présenter le portrait d'un intellectuel oublié, tombé pour la France dans des circonstances héroïques, et qui représentait la relève de notre grande tradition libérale française qui s'est éteinte vers cette période par manque de nouvelle recrue. Il s'agit de Pierre Leroy-Beaulieu (1871-1915).

Si le fils de Paul Leroy-Beaulieu et petit-fils de Michel Chevalier porte alors les derniers espoirs du libéralisme français, c'est que cette tradition intellectuelle traverse, vers 1910, une période difficile. En 1912, deux géants meurent coup sur coup, Gustave de Molinari (28 janvier, à 92 ans) et Frédéric Passy (12 juin, à 90 ans). Le développement du marxisme, du syndicalisme et du nationalisme rétrécissent parallèlement les horizons du libéralisme français. On ne peut plus s'en remettre alors qu'à des renforts venus de l'intérieur.

## L'endogamie, une stratégie périlleuse

Structurée au XVIII<sup>e</sup> siècle autour d'une école (la Physiocratie), la tradition libérale française s'est construite et maintenue au XIX<sup>e</sup> siècle sur la base d'une ou de plusieurs dynasties familiales. À partir de Jean-Baptiste Say, les libéraux cultivent en effet une forte endogamie, laquelle permet de structurer un mouvement qui, en l'absence d'un maître à penser avoué, doit encore se reconstruire. Charles Comte, pilier du libéralisme sous la Restauration, épouse Adrienne Say, fille de l'auteur du *Traité d'économie politique*, qui lui-même, par sa descendance — Horace Say (1794-1860), Léon Say (1826-1896) — organise intellectuellement et matériellement l'école libérale française. Michel Chevalier, autre grande référence libérale, cette fois-ci sous le Second Empire, marie l'une de ses filles à Paul Leroy-Beaulieu, le plus prometteur de sa génération.

Ces stratégies familiales sont d'une importance capitale pour quiconque entend raconter l'histoire de la tradition libérale française. Elles méritent aussi d'occuper, par

voie de conséquence, une place de choix dans l'explication de la fin de cette même tradition.

Or cette stratégie d'endogamie, qui a d'abord fait la force de l'école libérale française — les Say sont les principaux artisans et financiers du « réseau Guillaumin » — s'avère également périlleuse. Preuve en est, la famille Say : de son mariage avec Geneviève Bertin, Léon Say n'aura qu'une fille, qui meurt à 21 ans, et il s'éteint sans postérité. La grande famille Say, qui a brillé sur trois générations, s'éclipse donc.

### Les espoirs de Pierre Leroy-Beaulieu

L'alliance entre Michel Chevalier et Paul Leroy-Beaulieu semble promise à un meilleur avenir. Couvée par sa grand-mère paternelle, veuve de Michel Chevalier, le jeune fils Pierre Leroy-Beaulieu témoigne d'une grande supériorité intellectuelle. Au Lycée Condorcet, il collectionne les prix. En 1890, il rejoint l'École Polytechnique.

Après en être sorti, il se lance dans un grand voyage à travers les quatre continents, en complément de son éducation académique, et il découvre, carnet de notes en main, les peuples de l'Afrique, de la Chine, du Mexique, des États-Unis, ou encore de l'Australie. À son retour, il collabore à *l'Économiste français*, le périodique de son père, en charge des affaires économiques étrangères, et prépare différents ouvrages où il approfondit son analyse de plusieurs pays. En 1900, il donne notamment la *Rénovation de l'Asie*, où il analyse le réveil du continent asiatique et tempère les craintes de ses contemporains sur les risques qu'il présente. Dans un autre livre, *Les nouvelles sociétés anglo-saxonnes* (1901), il souligne à quel point l'intervention de l'État a diminué les énergies individuelles et tué l'esprit d'initiative dans le peuple australien, quoiqu'il provienne de la même souche que celui d'Angleterre et des États-Unis où le phénomène ne se présente pas de même. Enfin dans *Les États-Unis au XX<sup>e</sup> siècle*, il prédit une supériorité économique inégalée à la nation américaine, du fait de son caractère industriel et économe. Ces publications, qui connaissent de nombreuses éditions et des traductions multiples, attirent sur lui l'attention, et il est fait professeur d'économie à l'École libre des sciences politiques, l'ancêtre de Sciences Po Paris.

En 1906, il réussit la difficile synthèse entre le camp libéral et le camp conservateur et remporte l'élection législative dans la première circonscription de Montpellier. À l'Assemblée, il combat le projet d'impôt sur le revenu et réclame une réduction des dépenses publiques. « Aussi longtemps, dit-il, qu'on méconnaîtra le lien indissoluble qui unit ces trois termes, la paix à l'extérieur, l'apaisement à l'intérieur, les réformes et l'économie, on pourra bien faire de vaines apparences de réformes ; en réalité, on se condamnera à l'impuissance et à la stérilité. »

Désormais plus libéral que jamais, après s'être confronté au socialisme et à l'interventionnisme montants, il se représente en 1914 devant ses électeurs, avec un message clair, qu'on retrouve dans sa Profession de foi : « J'ai toujours défendu et je défendrai, contre toute atteinte, avouée ou hypocrite, contre toute restriction sectaire, la liberté sous toutes ses formes : liberté de conscience, liberté d'enseignement, liberté d'association, liberté d'opinion, liberté du travail. »

### Un homme de devoir

À l'été 1914, et quoique père de six enfants, il insiste pour être envoyé sur le front. Nommé commandant d'une section de munitions, il participe à la campagne de Bel-

gique, au repli sur Paris, et à la bataille de la Marne. Le 13 janvier 1915, lors de la bataille de Crouy, il est blessé gravement par balle, à la tête, en défendant seul sa pièce d'artillerie après que son régiment ait été décimé. Il meurt dans une ambulance quatre jours plus tard. L'ambulancier allemand transmet une note qui détaille les circonstances de sa mort : « Ainsi qu'il m'a été rapporté, écrit-il, il a été blessé en combattant avec la bravoure d'un héros. Après que tous ses servants furent tombés, il a servi encore lui-même sa pièce ; quand il fut obligé de cesser, il continua à se défendre avec son revolver à la main jusqu'à ce que la balle, qui pénétra dans la tempe droite en endommageant l'œil, l'eût atteint. »

Un soldat allemand, Walter Ambroselli, raconte aussi : « Nous avons porté une attaque. [...] Là, un capitaine d'artillerie français se trouvait le dernier, seul à la pièce d'artillerie, il allait chercher les munitions, chargeait et tirait. Alors que nous arrivions, il essayait justement d'abattre avec son revolver le plus avancé d'entre nous, le sous-officier Finder. Cependant, celui-ci fut plus rapide et tira une balle dans la tête du capitaine. »

Le corps de Pierre Leroy-Beaulieu fut inhumé en grande pompe par l'armée allemande, en reconnaissance de son grand courage.

Plus d'un million de soldats français périrent lors de la Grande Guerre, avec parmi eux des intellectuels. Pierre Leroy-Beaulieu fut l'un d'eux. Sa perte causa un mal inouï à son père Paul et brisa son énergie : il s'éteignit l'année suivante, en 1916. La tradition libérale française elle-même n'avait plus qu'un semblant de vie. Pour un temps, Yves Guyot maintint un semblant de tradition. Sa mort, en 1928, emporta les derniers espoirs.

# Henry Hazlitt, critique de l'intervention de l'État dans le mécanisme du marché

Extraits de *L'économie en une leçon*

À l'occasion de la parution, dans la Bibliothèque autrichienne des éditions de l'Institut Coppel, de son classique intitulé *L'économie en une leçon*, nous reproduisons ici deux extraits d'Henry Hazlitt ainsi que la préface qui ouvre notre réédition.

## I. Préface : DE PARIS À VIENNE

C'est avec une grande fierté, et une vive reconnaissance à l'égard des donateurs particuliers qui ont rendu ce projet possible, que nous présentons aujourd'hui au public le premier volume de notre grande collection autrichienne en français. Dans la vue de réparer le manque dramatique de cette littérature dans notre langue, l'Institut Coppel publiera désormais mensuellement un nouveau grand classique d'auteurs tels que Ludwig von Mises, Friedrich Hayek ou Murray Rothbard.

L'urgence de cette entreprise éditoriale vient de ce que l'école autrichienne possède en elle-même des réponses précieuses pour notre temps. À une époque où la mathématisation de la science économique apparaît de plus en plus stérile, voire néfaste, la méthodologie propre des Autrichiens offre une bouffée d'air frais. Au-delà, les enseignements autrichiens sur la monnaie et les cycles économiques, sur le calcul économique, sur le capital et les prix, reçoivent chaque jour de plus amples confirmations. Il n'est pas jusqu'à la défense d'un État recentré sur ses fonctions de base qui n'interpelle même les plus sceptiques, quand de nos jours l'étatisme, le dirigisme et le socialisme, ayant épuisé la ressource même de l'endettement, nous prouvent que leurs fondements sont des sophismes et leurs promesses des illusions.

Aussi, de toutes les traditions de pensée qui, de nos jours, étudient les grandes questions économiques, l'école autrichienne d'économie présente le message le plus clair et le plus adapté aux périls auxquels fait face notre époque. Depuis que son fondateur, Carl Menger, a publié ses premiers ouvrages, dans les décennies 1870 et 1880, elle n'a cessé, toutefois, d'être tenue à l'écart des cursus académiques. Très ouvertement critique envers l'action de l'État, elle avait peu de chance de séduire l'appareil public d'éducation. Dans la sphère privée, toutefois, elle a connu un développement remarquable, et si elle conserve son nom d'école *autrichienne*, cette illustre tradition est aujourd'hui mondiale. Son dynamisme, particulièrement vigoureux aux États-Unis, s'étend désormais à la Chine, à l'Amérique latine, à l'Europe occidentale et centrale.

Puisse notre travail éditorial lui ouvrir les portes plus en grand de tout l'espace francophone, à travers les continents !

Quoique l'Institut Coppet ait toujours eu pour mission première de participer, par un travail pédagogique, éducatif, culturel et intellectuel, à la renaissance et à la réhabilitation de l'école française d'économie politique, nous sommes loin de considérer le présent projet comme un reniement de notre principe ou un soudain changement de cap. Bien analysée dans son développement historique et ses fondements théoriques, l'école autrichienne nous apparaît comme la sœur cadette de l'école libérale française des Turgot, Say et Bastiat. Les économistes français du passé ont, comme leurs successeurs autrichiens, posé les principes du marché libre, de la concurrence, de la valeur subjective ; ils se sont opposés, comme eux plus tard et avec les mêmes arguments, au socialisme, au dirigisme et à l'interventionnisme. Leur défense du « laissez-faire » a été si puissante que le mot lui-même, passé dans plusieurs langues, est devenu un credo des Autrichiens.

Dans sa majestueuse *Histoire de la pensée économique*, que nous espérons offrir prochainement aux lecteurs, Murray Rothbard apprécie et spécifie la dette que les auteurs autrichiens ont accumulé vis-à-vis de leurs devanciers français. Il est vrai qu'il est peu de concepts centraux de la théorie économique autrichienne qui n'aient été aperçus et formulés en son temps par l'un des représentants de l'école libérale française. Carl Menger, le premier, fit une lecture approfondie des économistes français, de Jean-Baptiste Say, qu'il respectait fort, aux professeurs Rossi et Chevalier, en passant par Bodin, Condillac et naturellement Bastiat.

À la même époque, l'école française elle-même, qui entamait alors une phase de déclin progressif qui conduisit à son extinction autour de la Première Guerre mondiale, s'intéressa aux progrès des idées autrichiennes, quoique l'influence de celles-ci, sur leur doctrine déjà formée, puisse bien paraître légère. Dans la rubrique qu'il tenait sur les « principales publications économiques de l'étranger », Maurice Block a entretenu régulièrement les lecteurs du *Journal des économistes* sur les théories nouvelles professées à Vienne par les fondateurs de l'école autrichienne. Par la suite, le même périodique a publié une étude globale, en pas moins de neuf livraisons (1911-1913), sur l'école autrichienne, ses interprètes et ses concepts fondamentaux.

\*\*\*

Nul auteur, cependant, n'a mieux reconnu la symbiose entre les deux traditions autrichienne et française qu'Henry Hazlitt. Nul surtout ne l'a mieux mis en valeur et illustré.

Journaliste influent, mort presque centenaire en 1993, Henry Hazlitt a fait la célébrité de périodiques comme le *New York Times* ou *Newsweek*, où il tenait des colonnes. Son activité fut si prolifique que, d'après une estimation qu'il livra lui-même, ses œuvres complètes pourraient remplir pas moins de 150 volumes. Influencé par L. von Mises, il a introduit l'école autrichienne aux États-Unis en popularisant ses idées et en mettant en valeur constamment la contribution de ses grands représentants.

L'influence de l'école autrichienne sur sa pensée et sur ses travaux se fait sentir partout à travers les deux grands ouvrages qui l'ont fait passer à la postérité : *L'échec du keynésianisme* (1959), encore inédit en français, et *L'économie en une leçon* (1946).



Dans le premier, Hazlitt entreprend une réfutation en règle de la doctrine keynésienne, telle qu'elle se présente dans le magnum opus de Keynes, la *Théorie Générale*. Son analyse critique de l'économiste de Cambridge reste à ce jour inégalée.

Mais c'est *l'Économie en une leçon* qui lui a valu le plus d'éloges. Traduit en une dizaine de langues et vendu à plus d'un million d'exemplaires, l'ouvrage est très vite devenu un classique. Encore aujourd'hui, c'est le meilleur livre d'initiation à l'économie qui existe. Il est écrit sans jargon et sans prétention ; la plume qui nous guide à travers une matière réputée aride a même le mérite d'être élégante. H. L. Mencken a dit avec raison de Hazlitt qu'il était « *l'un des seuls économistes de l'histoire qui ait eu un talent pour l'écriture* ». Et ce talent, on le retrouve pleinement dans ce livre.

Écrivains plein de ressources et de style, Henry Hazlitt et Frédéric Bastiat étaient faits pour s'entendre. Et c'est en effet sous l'influence profonde de l'œuvre de Bastiat que Hazlitt a composé ce livre. Il l'a voulu, pour citer ses mots, un « développement » et une « généralisation », faite pour les temps nouveaux, des vérités déjà mises en valeur par Bastiat au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ayant fait œuvre de popularisateur sous des auspices aussi dignes que Bastiat et Mises, et avec le talent qui était le sien, Henry Hazlitt pouvait s'enorgueillir d'avoir fourni une arme intellectuelle de grande valeur pour le soutien des idées de liberté, de propriété et de responsabilité individuelle. Et assurément le succès, sur ce point, lui est venu, éclatant et indéfectible. De nombreux piliers de l'école autrichienne contemporaine ont témoigné, ces dernières décennies, dans un sens unique en reconnaissant leur dette envers ce livre. Pour Walter Block, le célèbre auteur de *Défendre les Indéfendables*, ce livre est responsable de sa passion pour l'économie et de son adhésion aux principes du marché libre. Preuve en est que, malgré son apparence sobre, ce livre, passionnant, a un vrai pouvoir d'attraction et de persuasion... dont il est temps de faire l'essai pour vous-même.

Benoît Malbranche

### Extrait 1

## CHAPITRE XIX — LES LOIS SUR LE SALAIRE MINIMUM

### 1.

Nous avons vu à quels résultats néfastes aboutissent les efforts des pouvoirs publics lorsqu'ils se mêlent d'élever les prix des denrées de première nécessité. Il faut s'attendre à des conséquences aussi désastreuses s'ils s'efforcent de faire des lois pour établir le salaire minimum. Cela ne saurait surprendre, car un salaire, en réalité, est un prix. Il est regrettable pour la clarté de la pensée économique que le prix des services ou du travail ait reçu un tout autre nom. C'est cette confusion dans les termes qui empêche tant d'esprits de reconnaître que ce sont les mêmes lois qui régissent les salaires et les prix.

En ce qui concerne les salaires, on se laisse troubler l'esprit par tant de considérations sentimentales ou par tant d'incidences politiques que, dans la plupart des discussions, on oublie les principes les plus élémentaires. Des gens qui nieraient fermement

que l'on pût obtenir la prospérité en faisant monter artificiellement les prix, ou qui seraient les premiers à démontrer que les lois du prix minimum pourraient être grandement néfastes aux industries mêmes qu'elles ont choisi d'aider, se feront pourtant les défenseurs de lois de salaires minimum, attaquant sans hésitation ceux qui en démontrent la nocivité.

Pourtant, il devrait sembler évident qu'une loi sur le salaire minimum constitue une arme bien modeste pour lutter contre la plaie des salaires de famine, et que le bien qu'elle peut faire ne peut l'emporter sur ses inconvénients que dans la mesure même où son but reste modeste.

Plus une loi de ce genre est exigeante, plus le nombre de travailleurs qu'elle désire mettre à l'abri grandit, plus elle tente de faire monter leurs salaires, et plus il est probable que ses mauvais effets l'emporteront sur les bons.

Quand on vote une loi qui fixe le salaire de base à 30 dollars par exemple pour une semaine de 40 heures, il en résulte tout d'abord que tout travailleur qui ne pourra fournir à son employeur un travail équivalent à 30 dollars, perdra son travail.

Vous ne pouvez faire que le travail d'un homme vaille tel prix, simplement en décidant qu'on n'aura pas le droit de le payer à un prix inférieur. Vous le privez tout simplement du droit de gagner ce que ses capacités et sa situation lui permettent de gagner et, en même temps, vous privez la société des services modestes qu'il est capable de rendre. Finalement, vous n'aurez fait que remplacer un salaire bas par du chômage. Vous faites du mal dans tous les sens sans aucune compensation.

Il n'y a guère qu'une exception à ce tableau. Elle se produit quand un groupe de travailleurs reçoit un salaire nettement au-dessous du salaire normal qui a cours sur le marché. Mais cela n'a chance d'arriver que dans des circonstances particulières ou dans de petites communes, là où la concurrence ne joue ni librement ni convenablement. Pourtant, dans tous ces cas, le problème pourrait être résolu, d'une manière plus souple et moins nocive, simplement en groupant ces travailleurs dans un syndicat.

On peut penser que si la loi oblige une industrie à donner un salaire plus élevé à ses ouvriers, elle vendra ses produits plus cher, si bien que le poids de cette augmentation de salaire retombera finalement sur le consommateur. Mais ces transferts de charges ne se font pas si facilement, et l'on ne se débarrasse pas si aisément non plus des conséquences qu'entraîne une augmentation artificielle de salaires. Il se peut, par exemple, que le relèvement des prix soit impossible parce qu'il pousserait le client à chercher un produit de remplacement. Ou bien, si le client consent à payer plus cher, il achètera moins. Et tandis que certains ouvriers bénéficieront d'une augmentation de salaire, d'autres seront mis au chômage.

Enfin, si les prix ne sont pas relevés, les producteurs marginaux seront obligés de fermer leur usine, si bien que, finalement, par ce moyen nouveau, on aura provoqué une réduction de la production avec le chômage qui en est la conséquence.

Quand on expose ces résultats, quelques esprits ne manquent pas de répliquer : « Très bien, si vraiment telle industrie ne peut maintenir son usine qu'en payant des salaires de famine, ce sera tant mieux si le salaire de base l'oblige à disparaître. » Cette vigoureuse réflexion ne tient pas compte des réalités. On oublie d'abord que le client va être privé de la production de cette industrie. En second lieu, on ne réfléchit pas que cela revient à condamner au chômage tous les ouvriers de cette industrie. Finalement, on ne veut pas voir que les salaires payés dans cette industrie, si mauvais qu'ils fussent, étaient encore les meilleurs parmi ceux qui pouvaient s'offrir aux ou-

vriers de cette industrie ; sinon, ils seraient allés ailleurs. Si donc une industrie est anéantie par l'effet d'une loi sur le salaire minimum, ses ouvriers seront obligés d'entrer dans les places qu'ils avaient jugé trop peu payées auparavant. Leur concurrence dans la recherche de ces places va faire baisser les prix offerts primitivement, même dans ces industries qu'ils avaient dédaignées. Pas moyen donc d'échapper à la conclusion que la loi du salaire minimum accroîtra le chômage.

## 2.

La loi sur le salaire minimum pose en outre un délicat problème, celui de remédier au chômage qu'elle va créer. En décrétant un minimum de salaire de, par exemple, 75 cents à l'heure, nous défendons à quiconque de travailler à moins de 30 dollars pour 48 heures par semaine. Supposons maintenant que nous ne donnions que 18 dollars par semaine comme allocation de chômage. Cela signifie que nous empêcherons un travailleur de faire un travail utile, à, mettons 25 dollars par semaine, et que nous lui donnerons 18 dollars par semaine à ne rien faire. Nous avons ainsi privé la société de la valeur de son travail. Nous avons privé l'ouvrier de son indépendance et du respect de soi-même qui découle du sentiment qu'on doit se suffire à soi-même et qu'on fait un travail utile, même s'il est mal payé, et, en même temps, nous avons réduit le gain qu'il eût pu recevoir par son effort personnel.

Telles sont les conséquences de l'allocation de chômage, aussi longtemps qu'elle est inférieure, ne fût-ce que d'un penny à la somme de 30 dollars. Plus nous augmenterons cette allocation et plus la situation empirera par d'autres côtés. Si nous donnons 30 dollars d'allocation au chômeur, alors nous donnons autant aux hommes qui ne travaillent pas qu'à ceux qui travaillent. En outre, quelle que soit l'indemnité allouée au chômeur, nous créons par là même une situation nouvelle telle que chacun ne travaille plus que pour la différence entre son salaire et l'indemnité de chômage.

Si l'indemnité de chômage est de 30 dollars par semaine, les ouvriers à qui l'on offre un dollar par heure ou 40 dollars par semaine ne sont en réalité payés que 10 dollars par semaine, puisqu'ils pourraient obtenir le reste, soit 30 dollars, en ne faisant rien.

On aura peut-être l'idée que, pour échapper à ces néfastes conséquences, on pourrait donner un secours de travail au lieu d'une allocation de chômage, mais on ne fait alors que modifier la nature de ces conséquences. Le salaire de secours signifie que l'on va donner au bénéficiaire plus qu'il ne recevrait sur le marché libre pour un même travail. Une partie seulement de cette indemnité récompense donc son travail (travail d'une efficacité parfois douteuse), l'autre n'est qu'une allocation de chômage déguisée.

Il eût sans doute mieux valu pour tout le monde que l'État, ouvertement, ait accordé une indemnité de travail à tous ceux qui étaient déjà embauchés. Nous ne développerons pas ce point plus longtemps, car cela nous entraînerait à considérer des problèmes trop éloignés de notre sujet. Mais il importe de garder en mémoire les difficultés que posent les indemnités de chômage, et les conséquences qu'elles entraînent quand il s'agit de voter la loi sur le salaire minimum ou l'augmentation de salaire minimum déjà fixé.

## 3.

Ce qui précède n'a pas pour but de démontrer qu'il n'y a aucun moyen d'augmenter les salaires. Cela veut seulement prouver que la trop facile méthode de le faire par un ukase du Gouvernement est mauvaise, et même que c'est la pire.

Peut-être est-ce ici le meilleur moment pour souligner que ce qui différencie pas mal de réformateurs de ceux qui n'acceptent pas leurs projets, ce n'est pas leur plus grande philanthropie, mais surtout leur plus vive impatience. La question n'est pas du tout de savoir si nous voulons voir tout le monde aussi heureux et florissant que possible. Entre hommes de bonne volonté cela va de soi. La véritable question est de savoir comment s'y prendre pour atteindre ce but. Et pour ce faire, il ne faut jamais perdre de vue quelques vérités élémentaires : il est impossible d'abord de distribuer plus de richesse qu'il ne s'en crée. Et il est impossible ensuite de rétribuer le travail, dans son ensemble et à la longue, plus que ne vaut ce qu'il produit.

La meilleure façon de hausser les salaires est donc d'accroître la productivité du travail. Plusieurs méthodes peuvent y être employées : accroître le capital investi, c'est-à-dire le nombre des machines qui soulagent le travail de l'ouvrier ; perfectionner l'outillage et le renouveler par des inventions et transformations ; veiller à une meilleure conduite de l'usine de la part des chefs et des cadres ; obtenir un meilleur rendement de la part des ouvriers ; améliorer la formation professionnelle. Plus le travailleur de l'usine accroît sa production, plus s'accroît la richesse totale de la communauté. Plus il produit, plus son travail a de valeur pour les consommateurs, et par conséquent pour les employeurs eux-mêmes. Et plus son travail aura de valeur pour son employeur, mieux il sera payé.

Les hauts salaires, on le voit, naissent de la production et non pas des décrets du Gouvernement.

*Extrait 2*

CHAPITRE XX — L'ACTION SYNDICALE  
FAIT-ELLE MONTER LES SALAIRES ?

## 1.

On a beaucoup exagéré le pouvoir des Syndicats de faire monter les salaires pour une longue durée et pour l'ensemble de la classe ouvrière. Cela tient surtout à ce qu'on ne veut pas reconnaître que le niveau des salaires est déterminé avant tout par le rendement du travail. C'est pour cette raison en particulier que les salaires aux États-Unis étaient beaucoup plus élevés qu'en Angleterre ou en Allemagne au cours de la période où cependant le mouvement ouvrier s'était beaucoup plus développé dans ces deux pays qu'en Amérique.

Cette vérité évidente que le rendement du travail est la cause déterminante de l'accroissement des salaires est généralement oubliée ou tournée en dérision par les chefs syndicalistes, tout autant que par les nombreux écrivains en matière économique qui cherchent à se faire une réputation d'« avancés » en copiant leurs discours. Mais cette vérité ne repose pas, comme ils paraissent le croire, sur le postulat que les

patrons sont tous des hommes justes et généreux, qui font toujours ce qu'ils croient équitable. Elle repose sur un tout autre postulat, à savoir que le patron, dans son entreprise, cherche à réaliser un profit maximum. Si des ouvriers consentent à travailler pour des salaires plus bas que ceux qu'il est prêt à leur payer, pourquoi les paierait-il davantage ? Pourquoi ne préférerait-il pas donner un dollar par semaine à ses ouvriers plutôt que deux comme le fait son voisin ? Aussi longtemps que cet état de concurrence existe, les patrons auront tendance à payer leurs ouvriers en proportion de leur valeur professionnelle.

Tout cela ne veut pas dire que les syndicats n'aient pas à remplir un rôle utile et légitime. Ce rôle consiste surtout à veiller à ce que tous leurs membres reçoivent bien toute la valeur marchande de leur travail. Il est rare en effet que la concurrence des travailleurs à la recherche du travail, et des patrons à la recherche des ouvriers, joue parfaitement. Ni les patrons, ni les ouvriers, pris individuellement, ne sont toujours renseignés sur les conditions du marché du travail. Un travailleur isolé peut très bien ignorer, et les cours du travail, et la valeur marchande qu'il représente pour son patron, s'il n'est pas aidé par le syndicat. Et s'il reste seul, il est beaucoup plus désarmé pour en discuter les éléments. Ses erreurs de jugement lui sont plus préjudiciables qu'à son patron. Celui-ci, en effet, peut commettre l'erreur de ne pas embaucher un homme dont le travail lui eût été très utile, il perd alors le profit que celui-ci eût pu lui apporter, mais il lui arrive d'en embaucher une centaine ou un millier. Tandis que l'ouvrier qui commet l'erreur de refuser du travail parce qu'il espère en trouver facilement d'autre, mieux rétribué, risque de la payer cher. Ce sont ses moyens d'existence même qui sont en jeu. Non seulement il peut ne pas trouver rapidement d'autre travail mieux rétribué, mais il se peut aussi qu'il attende longtemps avant de retrouver un travail payé au taux qu'il avait refusé. Or, dans son cas, le temps est l'essence même du problème, car il lui faut vivre et faire vivre sa famille. Il peut alors être tenté d'accepter du travail à un taux qu'il sait inférieur à sa « valeur réelle », plutôt que de courir le risque d'avoir trop à attendre. Mais quand les ouvriers d'un patron ont affaire à lui en un corps constitué, et s'offrent à travailler à un « salaire type » pour telle espèce de travail, ils peuvent espérer ainsi traiter d'égal à égal et éviter les erreurs néfastes.

Mais l'expérience montre que les syndicats — outrepassant leur droit légitime à défendre l'ouvrier, et aidés en cela par une législation partielle du travail qui n'use de contrainte qu'envers les patrons — s'embarquent souvent dans une politique antisociale et à bien courte vue. C'est ce qu'ils font, par exemple, chaque fois qu'ils cherchent à faire monter les salaires de leurs membres au-dessus du cours du marché. Il en résulte toujours du chômage. Les accords réalisés sur ces bases n'arrivent, en fait, à se maintenir que par la menace ou la contrainte.

Parfois le syndicat réduit le nombre de ses membres en n'acceptant ceux-ci que sur une base autre que celle de la valeur professionnelle. Cette restriction prend alors les formes suivantes : on impose aux nouveaux venus des droits d'entrée excessifs, ou bien la justification de qualifications arbitraires, ou bien encore des discriminations, avouées ou dissimulées, tenant à la religion, à la race ou au sexe ; ou bien le nombre des membres se limite à un chiffre donné, ou enfin, on boycottera par la force, non seulement les produits du travail non syndiqué, mais même celui des ouvriers affiliés à des syndicats d'autres villes ou d'autres États voisins.

Le cas le plus évident où l'on emploie l'intimidation et la force pour maintenir ou faire monter les salaires des membres d'un syndicat, au-dessus du cours normal du

marché, est celui de la grève. Il existe des grèves pacifiques. Dans la mesure où elle demeure calme, la grève est une arme ouvrière légitime, bien qu'on ne doive l'utiliser que rarement et en dernier ressort. En quittant tous ensemble leur travail, les ouvriers d'un patron sottement obstiné, qui ne les a pas payés à leur prix, le ramènent à la raison. Il peut alors se rendre compte qu'il lui sera difficile de remplacer ses ouvriers par d'autres qui soient aussi bons et qui acceptent le salaire que les premiers ont refusé. Mais à partir du moment où les ouvriers emploient l'intimidation ou la force pour faire valoir leurs revendications, à partir du moment où ils installent des piquets de grève pour empêcher d'anciens ouvriers de travailler ou pour empêcher le patron d'embaucher d'autres ouvriers à leur place, leur cas devient discutable. Car les piquets de grève sont placés, non surtout contre le patron, mais contre d'autres ouvriers. Ces nouveaux ouvriers ne demandent pas mieux que de faire le travail que les grévistes ont abandonné, et pour le salaire que ceux-ci répudiaient. Ceci prouve que ces nouveaux ouvriers n'ont pas trouvé de conjoncture meilleure que celle que ces ouvriers ont refusée. Si donc les grévistes réussissent par la force à empêcher ces nouveaux ouvriers de prendre leur place, ils les privent ainsi de travailler dans les conditions qui leur paraissaient les meilleures, et les obligent à prendre un travail moins bien rémunéré.

Les grévistes combattent donc pour se faire une position privilégiée, et usent de la force pour défendre ce privilège contre d'autres travailleurs.

Si cette analyse est correcte, réprouver indifféremment tous les « briseurs de grèves » est une position indéfendable. On est en droit de les haïr, si ces briseurs de grève ne sont que des bandits professionnels qui eux-mêmes emploient la violence, ou des ouvriers incapables, en fait, d'exécuter le travail des grévistes, ou des gens payés temporairement très cher uniquement pour avoir l'air de continuer à fonctionner, jusqu'à ce que les anciens ouvriers, fatigués de lutter, reviennent travailler au tarif ancien. Mais si vraiment ces briseurs de grève sont des hommes et des femmes qui recherchent sérieusement du travail et qui acceptent de plein gré les anciens salaires, alors les repousser serait les condamner à se voir rejetés dans des occupations moins bien payées, simplement pour permettre aux grévistes de se faire donner des salaires supérieurs. Et cette situation privilégiée des anciens ouvriers ne pourrait se maintenir que par l'arme toujours menaçante de la force.

# Pour une nouvelle forme de libéralisme

Alexis de Tocqueville

Contre les libéraux de son temps, antireligieux pour les uns, et qui feraient pour les autres « bon marché du libre arbitre et des lois pour pouvoir dormir tranquilles dans leur lit », Tocqueville se place en libéral d'une espèce nouvelle, ami de la morale et de la religion, comme il l'explique à son ami Eugène Stöffels dans cette lettre rédigée à l'été 1836.

Lettre d'Alexis de Tocqueville à Eugène Stöffels

Berne, 24 juillet 1836<sup>1</sup>

[...] Tu es, en vérité, bien fou de croire que je trouverai mauvais ou ridicule le conseil que tu me donnes. Je ne suis pas encore assez grand garçon, Dieu merci, pour ne pas considérer comme un des plus grands biens à retirer de l'amitié les avis sincères et vrais des amis. Ta lettre m'aurait donc attaché davantage à toi, si je pouvais l'être. Quant à ta lettre elle-même, je te dirai franchement que je la trouve supérieure à toutes tes conversations et qu'elle me prouve de plus en plus ce que tu serais capable de faire si tu parvenais jamais à secouer cette maudite paresse misanthropique qui te dévore. Mais que Dieu nous soit en aide, et cela arrivera peut-être.

Je ne sais trop comment te répondre. Il faudrait le faire longuement pour être compris, et je n'ai pas le temps d'écrire longuement. Ne prends donc cette réponse que pour des *à peu près* fort vagues qui ont besoin d'être complétés. Tu me parais avoir bien compris les idées générales sur lesquelles repose mon programme. Ce qui m'a le plus frappé de tout temps dans mon pays, mais principalement depuis quelques années, ç'a été de voir rangés d'un côté les hommes qui prisaient la moralité, la religion, l'ordre ; et de l'autre ceux qui aimaient la liberté, l'égalité des hommes devant la loi<sup>2</sup>. Ce spectacle m'a frappé comme le plus extraordinaire et le plus déplorable qui ait jamais pu s'offrir aux regards d'un homme ; car toutes ces choses que nous séparons ainsi sont, j'en suis certain, unies indissolublement aux yeux de Dieu. Ce sont toutes

<sup>1</sup> Cette lettre est citée par fragments dans l'édition de Beaumont (t. VI).

<sup>2</sup> Dans l'introduction de la *Démocratie en Amérique*, Tocqueville parle aussi de cette situation. « Les hommes religieux combattent la liberté, et les amis de la liberté attaquent les religions. »

des choses *saintes*, si je puis m'exprimer ainsi, parce que la grandeur et le bonheur de l'homme dans ce monde ne peuvent résulter que de la réunion de toutes ces choses à la fois. Dès lors j'ai cru apercevoir que l'une des plus belles entreprises de notre temps serait de montrer que toutes ces choses ne sont point incompatibles ; qu'au contraire, elles se tiennent par un lien nécessaire, de telle sorte que chacune d'elles s'affaiblit en se séparant des autres. Telle est mon idée générale. Tu la comprends très bien ; tu la partages. Il y a cependant une nuance déjà entre toi et moi. J'aime la liberté plus vivement, plus sincèrement que toi. Tu la désires, s'il est possible de l'obtenir sans peine, et tu es prêt à prendre ton parti de t'en passer. Ainsi d'une multitude d'honnêtes gens en France. Ce n'est pas là mon sentiment. J'ai toujours aimé la liberté d'instinct, et toutes mes réflexions me portent à croire qu'il n'y a pas de grandeur morale et politique longtemps possible sans elle. Je tiens donc à la liberté avec la même ténacité qu'à la moralité, et je suis prêt à perdre quelque chose de ma tranquillité pour l'obtenir<sup>1</sup>.

À cette nuance près nous sommes d'accord sur le but. Mais tu prétends que nous différons prodigieusement sur les moyens : et je crois, en vérité, que c'est ici que tu ne me comprends qu'incomplètement.

Tu crois que je vais mettre en avant des théories radicales et presque révolutionnaires. En cela tu te trompes. J'ai montré et je continuerai à montrer un goût vif et raisonné pour la liberté, et cela pour deux raisons : la première, c'est que telle est profondément mon opinion ; la seconde, c'est que je ne veux pas être confondu avec ces amis de l'ordre qui feraient bon marché du libre arbitre et des lois pour pouvoir dormir tranquilles dans leur lit. Il y en a déjà assez de ceux-là, et j'ose prédire qu'ils n'arriveront jamais à rien de grand et de durable. Je montrerai donc franchement ce goût de la liberté, et ce désir général de la voir se développer dans toutes les institutions politiques de mon pays ; mais en même temps je professerai un si grand respect pour la justice, un sentiment si vrai d'amour de l'ordre et des lois, un attachement si profond et si raisonné pour la morale et les croyances religieuses, que je ne puis croire qu'on n'aperçoive pas nettement en moi un libéral d'une espèce nouvelle, et qu'on me confonde avec la plupart des démocrates de nos jours<sup>2</sup>. Voilà mon plan tout entier. Je te le développe à bâtons rompus, mais sans arrière-pensée aucune. Te dire par quels moyens je m'efforcerais de mettre en lumière ces idées, c'est ce qu'il me serait impossible de faire d'avance. Dieu seul sait si je serai jamais en état d'agir d'une manière quelconque sur mes contemporains, et c'est peut-être chez moi déjà une grande présomption que d'en avoir la pensée. Mais sois sûr que si j'agis jamais, ce sera successivement, avec prudence, en laissant conclure de ma conduite mes idées, plutôt que de les jeter toutes ensemble à la tête du public. Si j'ai montré jusqu'à présent une qualité quelconque, je crois que c'est l'esprit de conduite. J'espère continuer à en faire usage ; mais rappelle-toi toujours, mon cher ami, mon point de départ. Mon but serait de

<sup>1</sup> Dans le brouillon, Tocqueville écrivait : « et je suis prêt à perdre quelque chose de ma tranquillité pour l'obtenir et à dire comme ce Polonais du XVe siècle : *Malo periculosam libertatem quam quietum servitium*. » [Je préfère les périls de la liberté à la quiétude de l'esclavage.]

<sup>2</sup> Tocqueville est plus dur dans son brouillon : « et qu'on me confonde avec les sales démocrates de nos jours ».



réunir, comme je le disais au commencement de ma lettre, les deux ou trois grandes choses que nous voyons séparées. Pour cela il faut d'abord que je montre ce qui est, c'est-à-dire que j'aime passionnément les unes et les autres. Tu t'en serais bien aperçu si tu avais été un démagogue. Tu m'aurais entendu plaider bien plus vivement la cause de la religion et de la morale que celle de la liberté. Mais tu es du nombre de ces braves gens que j'aime de tout mon cœur, et avec lesquels j'ai bien de la peine à raisonner de sang-froid, parce qu'ils ont dans leurs mains la destinée de leur pays et ne veulent pas s'en saisir. Si ces hommes purs et honnêtes voulaient aimer la liberté comme ils aiment la vertu, ces deux choses se réhabiliteraient l'une par l'autre, et nous serions sauvés.

Voilà en gros et fort à la hâte ce que j'ai à te dire. Loin de voir avec déplaisir des lettres semblables à celles que tu viens de m'écrire, je les regarderai toujours comme les fruits les plus précieux de notre amitié, et tu ne peux en resserrer plus sûrement les liens qu'en m'en écrivant souvent de semblables.

Dis-moi, si tu veux, que j'entreprends une œuvre téméraire, supérieure à mes facultés ; que c'est un rêve, une chimère, soit. Mais laisse-moi du moins la croyance que l'entreprise est une chose belle, grande et noble ; qu'elle mérite le temps, la fortune, la vie d'un homme ; et qu'il vaut mieux y échouer que de réussir d'une autre manière. Persuader aux hommes que le respect des lois divines et humaines est le meilleur moyen de rester libre, et que la liberté est le meilleur moyen de rester honnête et religieux, cela ne se peut pas, diras-tu ?

Je suis aussi tenté de le croire. Mais la chose est vraie pourtant, et à tout risque je tenterai de la dire [...].

Je serai à Genève le 25 août [...].

# Benjamin Constant et la force créatrice de l'innovation

Gérard Minart

Dans une conférence prononcée le 3 décembre 1825, analysant les caractères principaux de son époque, Benjamin Constant précise « qu'un nouvel ordre de choses s'annonce » et que tout ce qui sert de base à la vie physique aussi bien qu'à la vie morale se trouve « dans un mouvement accéléré, dans une fermentation toujours plus active ».

Et il range dans ce mouvement, dans cette fermentation, ce qu'il nomme « l'exploitation du monde matériel par les sciences ». Autrement dit ce que nous appelons aujourd'hui *l'innovation*.<sup>1</sup>

Si Benjamin Constant n'a pas développé au même degré que Jean-Baptiste Say l'importance et le rôle des découvertes techniques dans le processus de création des richesses, ni marqué avec la même insistance les places prépondérantes du chef d'entreprise et du savant dans la nouvelle économie des Modernes, il a toutefois abordé ce thème à plusieurs reprises mais sous un angle qui lui est propre et à un niveau supérieur en plaçant l'innovation au cœur de cette vaste perspective qui lui est chère de la perfectibilité de l'espèce humaine..

Selon lui, non seulement l'innovation s'inscrit dans le sens de la perfectibilité mais, mieux, ouvre la voie à cette perfectibilité.

Et l'innovation centrale, capitale, qui a permis jadis un immense pas en avant sur la route de la perfectibilité, ce fut l'invention de l'imprimerie.

Grâce à elle les acquis des générations précédentes peuvent être transmis aux générations futures :

« La découverte de l'imprimerie, souligne-t-il, a fourni aux hommes un moyen nouveau de discussion, une nouvelle cause de mouvement intellectuel. Cette découverte et la liberté de penser qui en est résultée ont été depuis trois siècles favorisées par certains gouvernements, tolérées par d'autres, étouffées par d'autres encore. Or, nous ne craignons pas d'affirmer que les nations chez lesquelles cette occupation de l'esprit a été encouragée ou permise ont seules conservé de la force et de la vie et que

<sup>1</sup> *La tendance générale de notre siècle, considérée à la fois dans la manifestation de l'esprit d'industrie et dans l'expression du sentiment religieux* : Discours prononcé par Benjamin Constant dans la séance d'ouverture de l'Assemblée royale de Paris, le 3 décembre 1825, *Revue encyclopédique*, tome 28, décembre 1825, p.661. Sur Internet/Gallica.

celles dont les chefs ont imposé silence à toute opinion libre ont perdu graduellement tout caractère et toute vigueur. »<sup>1</sup>

Comme Turgot, Benjamin Constant considère donc que cette innovation a marqué un tournant dans l'histoire des hommes en permettant le développement des communications sociales non seulement entre les individus mais également entre les peuples. Pour lui, imprimerie signifie publicité (au sens du XVIII<sup>e</sup> siècle), c'est-à-dire diffusion des lumières et des idées dans tous les domaines par la liberté de penser, de parler et d'écrire et constitution, à partir de là, d'une opinion publique éclairée.

D'où la place prépondérante de la liberté de la presse dans l'ensemble de son œuvre politique de même que dans ses réflexions sur l'économie :

« Restreindre aujourd'hui la liberté de la presse, écrit-il, c'est restreindre toute la liberté intellectuelle de l'espèce humaine. La presse est un instrument dont elle ne peut plus se passer. La nature et l'étendue de nos associations modernes, l'abolition de toutes les formes populaires et tumultueuses rendent l'imprimerie le seul moyen de publicité, le seul mode de communication des nations entre elles, comme des individus entre eux. La question de la liberté de la presse est donc la question générale du développement de l'esprit humain. C'est sous ce point de vue qu'il est nécessaire de l'envisager [...] Lorsqu'il n'y a dans un pays ni liberté de la presse, ni droits politiques, le peuple se détache entièrement des affaires publiques. Toute communication est rompue entre les gouvernants et les gouvernés. L'autorité pendant quelque temps, et les partisans de l'autorité peuvent regarder cela comme un avantage. Le gouvernement ne rencontre point d'obstacles. Rien ne le contrarie. Il agit librement mais c'est que lui seul est vivant et que la nation est morte. L'opinion publique est la vie des Etats. Quand l'opinion publique ne se renouvelle pas, les Etats dépérissent et tombent en dissolution. »<sup>2</sup>

Soulignons ces trois points :

- L'exploitation du monde matériel par les sciences ;
- La liberté de la presse comme condition du développement de l'esprit humain par la circulation et l'échange des idées ;
- L'opinion publique comme source du renouvellement de la vie des Etats.

Ils constituent les éléments fondamentaux, selon Benjamin Constant, de la société des Modernes, autrement dit de cette société industrielle qui explose et grandit à son époque et dont le moteur est déjà, et sera de plus en plus, les découvertes scientifiques donc l'innovation.

Science, liberté, opinion publique à quoi il faut ajouter lumières et morale : tout est lié chez Benjamin Constant, tout entre en mouvement, se conforte et s'épure dans le sens du progrès à la condition expresse que le gouvernement ne porte pas atteinte à la manifestation de la pensée :

« Toutes les facultés de l'homme se tiennent, affirme-t-il. L'industrie et l'art militaire se perfectionnent par les découvertes des sciences. Les sciences gagnent à leur tour aux perfectionnements de l'art militaire et de l'industrie. Les lumières s'appliquent à tout. Elles font faire des progrès à l'industrie, à tous les arts, à toutes

<sup>1</sup> *Principes de politique*, op.cit., p.124.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.123.

les sciences, puis, en analysant ces progrès, elles étendent leur propre horizon. La morale enfin s'épure et se rectifie par les lumières. Si le gouvernement porte atteinte à la manifestation de la pensée, la morale en sera moins saine, les connaissances de fait moins exactes, les sciences moins actives dans leurs développements, l'art militaire moins avancé, l'industrie moins enrichie par des découvertes. »<sup>1</sup>

Tout cela se résume d'une phrase : c'est l'alliance, on pourrait même écrire la Sainte Alliance, de l'industrie et de la liberté dont la conséquence est l'affranchissement de l'individu car il peut désormais, grâce à cette alliance, « trouver des moyens de bien-être physique hors de la protection et des faveurs du pouvoir [...] Chacun s'est dit que la nature avait placé dans les facultés de l'homme des moyens de richesse, et qu'il était à la fois plus honorable, plus sûr et même moins pénible de les acquérir que de les mendier ». <sup>2</sup>

Par ailleurs, l'innovation présente cette qualité que, fruit de la pensée et de l'accroissement des lumières, son avenir sera cumulatif.

Et Benjamin Constant d'expliquer :

« Chacune de nos découvertes en mécanique qui remplace par des instruments et des machines la force physique de l'homme, est une conquête par la pensée ; et d'après les lois de la nature, ces conquêtes devenant plus faciles à mesure qu'elles se multiplient, doivent se succéder avec une vitesse accélérée. »<sup>3</sup>

Certains philosophes, hostiles à la propriété, ont même envisagé une époque où la multiplication et l'accélération des innovations permettrait « une exemption totale du travail manuel ». Comme quoi le thème de *la fin du travail* n'est pas d'aujourd'hui et remonte même très loin dans le temps.

C'est cette « exemption totale » qui, selon eux, permettrait enfin d'abolir la propriété.

D'autres philosophes, allant moins loin, entendent s'appuyer sur les innovations pour répartir le travail de façon strictement égale entre tous les membres de la société.

Benjamin Constant rejette l'une et l'autre de ces utopies :

« Cette répartition, écrit-il, si elle n'était pas une rêverie absurde, irait contre son but même, enlèverait à la pensée le loisir qui doit la rendre forte et profonde, à l'industrie la persévérance qui la porte à la perfection, à toutes les classes les avantages de l'habitude, de la suite, de l'unité du but et de la centralisation des forces. Sans propriété, l'espèce humaine existerait stationnaire et dans le degré le plus brut et le plus sauvage de son existence. Chacun, chargé de pourvoir seul à tous les besoins, partagerait ses forces pour y subvenir et courbé sous le poids de ces soins multipliés n'avancerait jamais d'un pas. L'abolition de la propriété serait destructive de la division du travail, base du perfectionnement de tous les arts et de toutes les sciences. La faculté progressive périrait faute de temps et d'indépendance ; et l'égalité grossière et forcée mettrait un obstacle invincible à l'établissement graduel de l'égalité véritable, celle du bonheur et des lumières. »<sup>4</sup>

<sup>1</sup> *Principes de politique*, op.cit., p.133.

<sup>2</sup> *Revue encyclopédique*, op.cit., p.664-665.

<sup>3</sup> *Principes de politique*, op.cit., p.177.

<sup>4</sup> *Ibid.*

Dans le cadre que lui assigne Benjamin Constant, l'innovation est donc libératrice :

« J'applaudis, proclame-t-il, à tous les moyens qu'on découvre pour dompter l'univers matériel et le faire servir à nos usages. Plus l'univers matériel sera dompté, plus nous aurons de loisir pour nous occuper de l'univers intellectuel, qui est le seul véritable. »<sup>1</sup>

À côté de l'innovation dans les sciences et les techniques, Benjamin Constant s'est intéressé à un autre type d'innovation : celle, plus délicate et plus subtile, qui concerne les institutions politiques.

Ce domaine, bien que sensible, se trouve soumis, comme le monde physique, à ce qu'il appelle « les changements inévitables ». Deux acteurs principaux y agissent qui vont, chacun à sa façon, ou permettre ou freiner l'innovation : l'opinion publique et l'Etat. Car s'il est vrai que les gouvernements sortent du sein des nations, il est également vrai qu'il est dans la nature des gouvernements d'être stationnaires tandis qu'il est dans celle des nations d'être progressives.

Avant d'aller plus loin, rappelons ce qu'est l'opinion publique dans la philosophie politique de Benjamin Constant.

Selon lui, l'opinion publique se résume d'une phrase : c'est une puissance au service de la liberté :

« Les citoyens, constate-t-il, ne s'intéressent à leurs institutions que lorsqu'ils sont appelés à y concourir par leurs suffrages. Or cet intérêt est indispensable pour former un esprit public, cette puissance sans laquelle nulle liberté n'est durable, cette garantie contre tous les périls que dans certains pays on invoque toujours, sans la créer jamais. C'est l'esprit public, résultat de l'élection populaire, qui a soutenu la Grande-Bretagne, au milieu de la guerre la plus dispendieuse et la plus acharnée. C'est par l'élection populaire que, sous des ministres ombrageux, la liberté de la presse a survécu à toutes les crises. Sans l'élection populaire, les citoyens d'un pays n'ont jamais ce sentiment de leur importance, qui leur présente la gloire et la liberté de leur pays comme la portion la plus précieuse de leur patrimoine individuel. »<sup>2</sup>

L'opinion publique représente donc – autre expression de Benjamin Constant – « le vœu national ».

Et c'est ce vœu national qu'il faudra consulter pour innover dans le domaine des institutions :

« Une amélioration, une réforme, l'abolition d'un abus, toutes ces choses ne sont salutaires que lorsqu'elles suivent le vœu national. Elles deviennent funestes, lorsqu'elles le précèdent. Ce ne sont plus des perfectionnements, mais des actes de tyrannie. Ce n'est pas à la rapidité des améliorations, mais à l'accord des institutions avec les idées, qu'il est raisonnable d'attacher de l'importance. Si vous méprisez cette règle, vous ne saurez où vous arrêter. Tous les abus se tiennent, plusieurs sont liés intime-

<sup>1</sup> *Revue encyclopédique*, op.cit., p.668.

<sup>2</sup> *Principes de politique*, op.cit., p.340.

ment à des parties essentielles de l'édifice social. Si l'opinion ne les en a séparés d'avance, vous ébranlez tout l'édifice en les attaquant. »<sup>1</sup>

Et à ceux qui objectent qu'il est difficile de connaître le vœu national, il répond que si on laisse à l'opinion la faculté de s'exprimer en toute liberté, on connaîtra ce vœu sans peine.

Mais pour le bien connaître, que l'Etat se taise !

Et ici resurgit le rôle premier, central, essentiel de la liberté de la presse, encore plus précieuse et plus nécessaire dans le secteur des innovations institutionnelles que dans celui des innovations techniques :

« Du choc des idées, observe Benjamin Constant, naîtra la lumière, et le sentiment général sera bientôt impossible à méconnaître. Vous avez donc ici, pour moyen aussi infaillible que facile, la liberté de la presse ; cette liberté à laquelle il faut toujours revenir ; cette liberté nécessaire aux gouvernements, non moins qu'aux peuples ; cette liberté, dont la violation est, sous ce rapport, un crime d'Etat.

« En second lieu, l'opinion modifie insensiblement dans la pratique les lois et les institutions qui la contrarient. Laissez-lui faire ce travail. Le temps, dit Bacon, est le grand réformateur. Ne refusez pas son assistance. Qu'il marche devant vous, il aplanira votre route. Si ce que vous instituez n'a pas été préparé par lui, vous commanderez vainement. Il ne sera pas plus difficile à vos successeurs d'abroger vos lois, qu'il ne vous l'a été d'en abroger d'autres, et il ne restera de vos lois abrogées que le mal qu'elles auront fait. »<sup>2</sup>

C'est donc non seulement une pratique mais aussi une véritable théorie de l'innovation en matière d'institutions qu'esquisse ainsi Benjamin Constant :

« Toutes les institutions sociales, continue-t-il, ne sont que des formes, adoptées pour le même but, pour le plus grand bonheur, et surtout le plus grand perfectionnement de l'espèce humaine. Il y a toujours une de ces formes qui vaut mieux que toutes les autres. Si on peut l'introduire paisiblement, et obtenir pour elle un assentiment général et volontaire, nul doute que le gain ne soit réel. Mais si, pour l'introduire, il faut de la contrainte, des lois prohibitives, et leurs inséparables compagnes, des lois pénales, le mal l'emportera sur le bien [...] La marche de l'espèce humaine étant graduelle, toute innovation qui lui imprime une secousse violente est dangereuse ; mais cette marche étant en même temps progressive, tout ce qui s'oppose à cette progression est également dangereux [...] L'on a peur des bouleversements, et l'on a raison ; mais on provoque les bouleversements par un attachement aveugle et opiniâtre à des idées de stabilité exagérées, comme par des innovations imprudentes. L'unique moyen de les éviter, c'est de se prêter aux changements insensibles qui s'opèrent dans la nature morale comme dans la nature physique [...] Obéissez au temps ; faites chaque jour ce que chaque jour appelle ; ne soyez ni obstinés dans le maintien de ce qui s'écroule, ni trop pressés dans l'établissement de ce qui semble s'annoncer ; restez fidèles à la justice, qui est de toutes les époques ; respectez la liberté, qui prépare tous les biens ; consentez à ce que beaucoup de choses se déve-

<sup>1</sup> *Ecrits politiques*, op.cit., p.280.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p.281.

loppent sans vous, et confiez au passé sa propre défense, à l'avenir son propre accomplissement. »<sup>1</sup>

C'est aussi au nom de l'innovation considérée comme l'une des sources de la marche progressive de l'humanité que Benjamin Constant avait combattu l'école saint-simonienne.

Il craignait en effet que les saint-simoniens, en critiquant l'esprit de libre examen et en voulant faire advenir une époque positive qui serait un stade définitif de l'humanité succédant à beaucoup de stades transitoires, ne bloquent tout progrès, tout débat, toute recherche, toute ascension, bref, toute civilisation.

Pour lui, la vérité de l'humanité est dans le transitoire, non dans le définitif.

« Rien n'est définitif sur la terre, avait-il lancé aux saint-simoniens. Ce que nous prenons pour définitif n'est qu'une transition comme une autre, et il est bon que cela soit ainsi ; car ce qui serait définitif serait stationnaire, et tout ce qui est stationnaire est funeste. »

Et il les avait invités à être d'utiles collaborateurs « dans le grand travail qui se fait et qui doit se faire indéfiniment ».<sup>2</sup>

Liberté de penser, de parler et d'écrire, innovation, opinion publique, lumières, progrès : ces mots forment un bloc chez Benjamin Constant.

Et ce bloc a nom : civilisation.

Mieux : civilisation industrielle.

Mieux encore : civilisation des Modernes.

Si ces notions d'innovation et de civilisation sont étroitement associées dans son esprit, il faut toutefois souligner qu'il s'est montré très prémonitoire dans la perception qu'il a eue des maux causés par cette civilisation nouvelle et surtout par son « exploitation scientifique du monde matériel ».

Ce en quoi il aura été une sorte d'écologiste avant l'heure et avant le mot.

Rappelons qu'en 1825 le développement industriel a déjà pris une telle ampleur, notamment en Angleterre et en France, que ses nuisances – ont dirait aujourd'hui ses externalités négatives – suscitent critiques et inquiétudes.

Elles portent principalement sur quatre secteurs :

- Les conditions sociales de travail dans les grandes manufactures de type manchestérien ;

- La relation, étudiée par Malthus, entre croissance de la population et production des subsistances ;

- Les crises de surproduction qui peuvent surgir dans une économie de production de masse ;

- Les conséquences sur l'emploi de l'irruption des machines dans les processus industriels.

Quatre économistes de l'époque vont dialoguer, parfois vivement, à propos de ces différentes préoccupations : Ricardo, Malthus, Jean-Baptiste Say et Sismondi.

<sup>1</sup> Ibid., p.284, 289, 290.

<sup>2</sup> Ibid., p.677.

Or il se trouve que Benjamin Constant connaît personnellement Sismondi, qu'il rencontre souvent en Suisse, à Coppet, chez Germaine de Staël, et avec qui il débat des conséquences du progrès technique à partir du développement des machines.

Il connaît aussi Jean-Baptiste Say, nous l'avons dit.

Enfin, il a argumenté et s'est prononcé sur les thèses de Malthus, comme on l'a vu dans un chapitre précédent, et l'on sait de surcroît l'intérêt qu'il porte depuis longtemps à la vie politique et économique de l'Angleterre. C'est dire que tout le porte à s'intéresser aux conséquences, dans tous les domaines, du développement industriel.

Ajoutons à cela que ses études approfondies sur l'histoire des religions, commencées alors qu'il était très jeune et poursuivies jusqu'à la fin de sa vie, de même que son implication personnelle, comme orateur, écrivain ou parlementaire dans les événements de son époque, lui ont donné à la fois le regard de l'historien sur le temps long de l'évolution de l'humanité et la curiosité du journaliste sur l'actualité la plus brûlante de son temps. Il s'est donc forgé sa propre idée des civilisations humaines et des phases de régression qu'elles peuvent connaître :

« Chaque fois, relève-t-il, que le genre humain arrive à une civilisation excessive, il paraît dégradé durant quelques générations. Ensuite, il se relève de cette dégradation passagère, et se remettant, pour ainsi dire, en marche, avec les nouvelles découvertes dont il s'est enrichi, il parvient à un plus haut degré de perfectionnement. »<sup>1</sup>

Ce sont donc « de nouvelles découvertes » - donc de nouveaux progrès de la science et de l'innovation – qui aident l'humanité à trouver les remèdes à ses propres nuisances et à reprendre sa marche en avant.

En clair, ce n'est pas avec moins de civilisation mais au contraire avec plus de civilisation que l'on résout les maux du progrès.

Dans l'esprit de Benjamin Constant, pas question d'abandonner ce bénéfique capital du développement de l'industrie qui permet désormais à l'individu de trouver ses moyens d'existence « hors de la protection et des faveurs du pouvoir » ; pas question de plaider pour un retour à un stade antérieur de la société ; pas question de revenir au règne de l'agriculture et de la propriété foncière ; pas question de retomber dans ces temps obscurs de la théocratie sacerdotale où la faculté progressive est « frappée d'immobilité », où toute découverte « est interdite », où tout avancement « est un crime » et toute innovation « un sacrilège », où l'usage de cet art précieux qui répand et transmet au loin la pensée « est prohibé comme une impiété ». <sup>2</sup>

En langage d'aujourd'hui, on pourrait écrire que Benjamin Constant n'entend pas remédier aux maux de la croissance par la décroissance mais par une nouvelle et une meilleure croissance :

« La civilisation, conclut-il, est dans la destinée de l'espèce humaine. L'homme a été créé pour s'instruire, pour s'éclairer, et par là même pour s'adoucir et s'améliorer. Honte et malheur à ceux qui, par la force ou par la ruse, le détournent de la route qui lui est tracée ! Si la civilisation a des inconvénients, ils sont momentanés, et c'est à elle qu'il faut recourir pour y porter remède. Le mal qu'une civilisation imparfaite produit quelquefois, une civilisation plus parfaite le fait disparaître. »

<sup>1</sup> *Revue encyclopédique*, tome 29, p.420.

<sup>2</sup> *Revue encyclopédique*, tome 28, op.cit., p.670.



Et il aura une formule frappante pour résumer sa pensée :

« La civilisation est la lance d'Achille : elle guérit les maux qu'elle cause. Ces maux sont passagers, et la guérison est éternelle. »<sup>1</sup>

Toutefois, il n'y a pas que la civilisation au sens général du terme qui peut subir des dégradations. C'est le cas également de la liberté de la presse en raison de certains de ses excès. Ici encore la lucidité de Benjamin Constant est remarquable et ce qu'il dénonce dans les dérives de cette liberté conserve une grande valeur morale encore aujourd'hui - et peut-être même surtout aujourd'hui - après plus de deux siècles d'existence mouvementée de cette même liberté. Et au moment où les moyens d'information, avec l'irruption du numérique, connaissent un nouveau type de développement.

Ainsi dénonce-t-il - déjà ! - les attaques injustifiées contre les personnes quand ces attaques n'ont d'autre objet que la malveillance ou bien ne visent à éveiller dans le public qu'une « malignité curieuse ». Si de tels comportements se réclament de la liberté de la presse cela ne les empêchent pas d'être « très condamnables aux yeux de la morale ».

Et de proclamer :

« La vérité n'est pas nécessaire à dire quand elle ne fait que nuire aux personnes, sans conduire à des résultats utiles ; et quels sont les résultats utiles de ces anecdotes qui ne se rapportent qu'à la vie privée ou aux opinions fugitives de ceux qu'on traduit ainsi devant un tribunal qui n'est pas compétent pour les juger ? Les espions que l'autorité salarie me paraissent méprisables, mais je ne méprise pas moins les espions à la solde du public. »<sup>2</sup>

<sup>1</sup> *Revue encyclopédique*, tome 29 op.cit., p.424.

<sup>2</sup> Benjamin Constant, *Mémoires sur les Cent-Jours*, Paris, 1829, Pichon, p.XXIX.

Jean-Pierre Bois

## L'abbé de Saint-Pierre

Entre classicisme et Lumières



ÉPOQUES

Champ Vallon

Jean-Pierre Bois, *L'abbé de Saint-Pierre, entre classicisme et Lumières*, Champ Vallon, 2017

Compte-rendu par Benoît Malbranque

Il est difficile de ne pas se réjouir quand un historien réputé, quand un écrivain de talent se consacre à un auteur de la tradition libérale française et participe ainsi à la faire connaître, à la faire aimer même. Car on a toutes les raisons d'aimer l'abbé de Saint-Pierre (1658-1743), comme jadis en son temps le grand Molinari l'avait aimé<sup>1</sup>, et comme à l'évidence son nouveau biographe l'aime lui-même. C'est un sentiment qu'il nous est agréable de partager, et que malgré l'individualisme que nous professons, nous ne rechignerons pas à communiquer et à faire naître chez nos lecteurs.

Maltraité par la postérité, qui s'est arrêté aux jugements sévères des hommes de son siècle, l'abbé de Saint-Pierre a de grands mérites à faire valoir, que l'ouvrage de Jean-Pierre Bois permet d'apprécier et de contextualiser.

Tout d'abord, il inaugure, prépare, et illustre en partie lui-même la symbiose réussie entre libéralisme économique, tolérance religieuse, et pacifisme. On sait que « paix et liberté » sera l'un des credos futurs de l'école libérale française et que c'est sous ce drapeau que se rangeront entre autres Frédéric Bastiat, Gustave de Molinari et Frédéric Passy. Or tandis qu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les autres précurseurs de l'école libérale française sont ou des acteurs du bellicisme de la monarchie française (Vauban) ou des spectateurs complaisants (Boisguilbert), l'abbé de Saint-Pierre s'élève haut et fort contre les mœurs et pratiques guerrières de son temps. Avec un vrai esprit de pionnier, qui s'accompagne naturellement de quelques divagations et qui surtout vous assure les moqueries des contemporains, Saint-Pierre a conçu un *Projet de paix perpétuelle* qui doit clore l'âge de la guerre et qui s'articule autour de l'institution d'une Europe fédérale qu'il appelle lui-même « Union Européenne » et qui, à trois siècles de distance, a tout pour nous paraître familière. Car dans son projet, après avoir détaillé le fonctionnement institutionnel de l'union et avoir recommandé la création d'une banque européenne ou d'un parlement européen situé au centre de l'Europe, il soulève les grandes questions qui nous agitent encore sur le périmètre

<sup>1</sup> Gustave de Molinari a consacré un ouvrage complet à l'abbé de Saint-Pierre : *L'abbé de Saint-Pierre, membre exclu de l'Académie française. Sa vie et ses œuvres*, Paris, Guillaumin, 1857, 431 pages.

précis de l'Union européenne, la cohabitation de différentes religions, ou les prérogatives économiques de la structure confédérale.

À une époque où la guerre paraissait être l'horizon indépassable de l'humanité, parler sérieusement de paix, et qui plus est d'une paix *perpétuelle*, fondée sur l'union de souverainetés européennes qui n'étaient pas capables, alors, de respecter des trêves d'une année, parler sérieusement de cela, dis-je, assurait à la fois les moqueries et le mépris. Et c'est bien ce que l'abbé de Saint-Pierre a récolté. Ainsi Voltaire, qui ne résiste pas aux sirènes de la puissance militaire et qui malgré les déboires en tout genre que cette vaine passion a causé en ce temps, s'affiche comme belliciste dans *Le Siècle de Louis XIV*, Voltaire parlait de l'abbé de Saint-Pierre comme d'un homme « moitié philosophe et moitié fou » qui « proposait presque toujours des choses impossibles comme praticables »<sup>1</sup>. Dans une petite brochure intitulée *De la paix perpétuelle, par le docteur Goodheart*, il écrivait encore que « la paix imaginée par un Français, nommé l'abbé de Saint-Pierre, est une chimère qui ne subsistera pas plus entre les princes qu'entre les éléphants et les rhinocéros, entre les loups et les chiens. Les animaux carnassiers se déchireront toujours à la première occasion. » Au milieu des quolibets et, à défaut, d'un profond scepticisme, l'abbé de Saint-Pierre n'a jamais varié dans ses sentiments pacifistes. Sa critique des entreprises guerrières de Louis XIV lui a même valu une exclusion de l'Académie française, qui reste un événement très exceptionnel. Refusant les honneurs, il a vécu en proscrit, composant sagement ses projets, les présentant à ses amis, et n'en faisant la publicité par voie de l'impression que dans l'espoir qu'une génération plus sage et plus philosophe ne vienne après la sienne.

Et elle est venue, cette génération. Ce n'est pas tant, à deux siècles de distance, des fondateurs de l'Europe que nous voulons parler, que, plus immédiatement, des deux grandes vagues intellectuelles qui, dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, ont emporté les derniers débris de l'ancienne France et ont poussé notre pays vers un destin meilleur : d'un côté la philosophie des Lumières, de l'autre la théorie économique libérale naissante. L'abbé de Saint-Pierre est né au temps des classiques, il meurt à l'aube de l'avènement des encyclopédistes ou de la Physiocratie. Assurément, les mauvaises langues diront qu'il n'a pas abandonné les tares de ses formateurs, et ne possède pas la doctrine de ceux qui vont plus tard l'éclipser. Toutefois, en agitant des matières qu'on n'avait pas l'habitude de discuter avec le public, en s'élevant contre les idées de son temps, l'abbé de Saint-Pierre a préparé l'avènement de cette phalange d'écrivains pour qui les tabous n'existaient plus et devant qui la censure finirait par être impuissante. Il a préparé — ou peut-être enclenché, avec d'autres — le grand chamboulement intellectuel qui va conduire à l'apogée de la philosophie, au réformisme et enfin à la Révolution<sup>2</sup>. Pour ce qui est de la doctrine du libéralisme économique, l'abbé de Saint-Pierre est assurément un précurseur : son libre-échange est honnête quoique timide ; son opposition à l'arbitraire fiscal, passionné quoique confus. Au-delà, il occupe une place précieuse, celle de passeur de témoin : entre d'un côté ses immédiats prédécesseurs, Boisguilbert et Vauban, dont il s'inspire, et le jeune

<sup>1</sup> Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 8 septembre 1752 ; *Siècle de Louis XVI*, « Catalogue de la plupart des écrivains français qui ont paru dans le siècle de Louis XVI ».

<sup>2</sup> Sur l'importance de cette époque charnière, voir Paul Hazard, *La crise de la conscience européenne*.

marquis d'Argenson qu'il va former au sein du club de l'Entresol. Plus qu'aucun autre, l'abbé de Saint-Pierre va participer à la maturation d'idées qui va conduire d'un laissez-faire à l'autre : de celui de Boisguilbert à celui du marquis d'Argenson.

Plein de bizarreries, à commencer par son orthographe réformée et sa manie des « projets » et des « conseils », l'abbé de Saint-Pierre est un personnage attachant, à l'œuvre très étendue et d'une vraie modernité. La biographie consciencieuse et savante de Jean-Pierre Bois, aisée et agréable à lire, fixe le personnage pour la postérité. Certainement, le libéralisme de l'abbé de Saint-Pierre, qui, pour un homme formé au XVIIIe siècle, n'est ni pur ni univoque, aurait mérité de plus amples développements et une caractérisation plus précise, plus pénétrante : on doit espérer qu'un autre auteur y consacrerait à l'avenir ses travaux. Il aurait ainsi l'honneur et le plaisir de marcher dans les pas de Molinari.

## [ ACTUALITÉS DE L'INSTITUT COPPET ]

Cette rubrique a pour but de faire un point, en toute transparence, sur les projets en cours de l'Institut Coppet, afin que nos fidèles lecteurs — qui parfois joignent à ce titre déjà flatteur pour nous celui de donateur ponctuel ou régulier — puissent suivre mois par mois le développement de nos activités.

La présente rubrique aura notamment pour but de renseigner ceux qui s'intéressent à l'école autrichienne sur le choix des prochains titres à paraître dans la grande collection autrichienne que l'Institut Coppet, actuellement en préparation.

### **Bibliothèque autrichienne**

L'Institut Coppet a été heureux d'annoncer ce mois-ci la sortie en format papier et gratuitement en numérique de *L'économie en une leçon*, par Henry Hazlitt, premier volume de la Bibliothèque Autrichienne de l'Institut Coppet. Comme cet ouvrage est un classique absolu, qu'il est destiné au grand public, et qu'il fait le lien entre la tradition libérale française et l'école autrichienne, nous avons cru bon de lui attribuer ce privilège d'être le premier de la collection.

Cette réédition s'ouvre par une préface par Benoît Malbranche, intitulée 'De Paris à Vienne', et qui fait le point sur les rapports entre l'école autrichienne et ses précurseurs de l'école française et présente le classique d'Henry Hazlitt ici réédité.

Comme annoncé, l'ouvrage est disponible à la vente en format papier et mis gratuitement en de multiples formats numériques : Epub, Mobi, PDF, Doc, et Html.

Le prochain volume de cette collection sera : *Nation, État et Économie* (1919) par Ludwig von Mises.

### **Vidéos pédagogiques sur l'école libérale française**

Ce mois-ci, la publication de vidéos pédagogiques « sur les traces de l'école libérale française » s'est poursuivie avec un épisode consacré à Louis-Paul Abeille, un Physiocrate oublié qui, par sa théorie du libre-échange, a anticipé à la fois Adam Smith et Friedrich Hayek, puis la première partie d'une série de deux vidéos sur « Le ministère Turgot ».

